



Séance spéciale du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 27 janvier 2010 à 13 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, monsieur le conseiller Luc Montreuil, vice-président et messieurs les conseillers Alain Riel et Denis Tassé formant quorum du comité.

Sont également présents, monsieur Robert F. Weemaes, directeur général, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, messieurs Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, M^e Suzanne Ouellet, greffier et M^e Richard D'Auray, greffier adjoint.

Est absente, madame la conseillère Denise Laferrière.

CE-2010-103*

APPROBATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE À INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE GATINEAU ET LE SYNDICAT DES COLS BLEUS DE GATINEAU - CSN

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau et le Syndicat des cols bleus de Gatineau – CSN se sont entendus quant au contenu des dispositions pour le renouvellement de la convention collective;

CONSIDÉRANT QUE cette entente respecte le cadre financier établi préalablement à la négociation :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'approuver et de ratifier la convention collective à intervenir entre la Ville de Gatineau et le Syndicat des cols bleus de Gatineau – CSN pour la période du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2012.

Le maire ou en son absence le maire suppléant, le greffier ou en son absence l'assistant-greffier ainsi que le directeur général et le directeur du Service des ressources humaines sont autorisés à signer la convention collective.

Un certificat du trésorier a été émis le 27 janvier 2010.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

MARC BUREAU
Maire et président
Comité exécutif

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif